

Concours « Les Grands Paris du Logement » de l'UCI FFB
Remise des prix sous le patronage de Benoist Apparu, Secrétaire d'Etat chargé du logement

PIERRE ETOILE, lauréat de la catégorie « Promotion immobilière » pour son opération Terra Natura®-Le Bourget

Organisé par l'Union des Constructeurs Immobiliers de la Fédération Française du Bâtiment d'Ile-de-France, le concours « Les Grands Paris du Logement » recense et prime « les progrès réussis et duplicables permettant de produire des logements durablement moins chers ». Répartis en 6 catégories, pas moins de 148 dossiers ont été examinés par les jurés.

Ce vendredi 3 décembre, Pierre Etoile a remporté le premier prix de la catégorie « Promotion immobilière » pour sa résidence Terra Natura®-Le Bourget (93).

Labellisée BBC (Bâtiment Basse Consommation) et certifiée NF Logement démarche HQE (Haute Qualité Environnementale), **Terra Natura® a été conçue dans le respect des préceptes du développement durable** brevetés par l'organisme de certification indépendant Cerqual. Le programme immobilier allie architecture bioclimatique, éco-construction, éco-gestion et garantit la qualité sanitaire ainsi que le confort thermique, acoustique et olfactif de ses appartements.



Marc Gedoux, Président de Pierre Etoile, entouré de son directeur général Franck Deliberos (à gauche) et de Vincent Capo-Canellas, Maire du Bourget.

La résidence est en construction selon des exigences de « chantier vert » et privilégie des procédés et des équipements éprouvés respectueux de l'environnement. Dans l'optique d'une gestion responsable et citoyenne des énergies et des déchets par les occupants, grâce à l'exploitation de l'énergie solaire directe pour l'eau chaude sanitaire et à l'isolation renforcée par l'extérieur, les émissions de CO2 seront réduites et les charges maîtrisées.

Terra Natura® a également été conçue dans le cadre d'une politique de réduction optimale des coûts. Un travail de réflexion très poussé sur le produit a été engagé entre l'architecte et les ingénieurs du projet bien en amont des premières esquisses, permettant ainsi de rapporter le surcoût lié aux contraintes d'une « construction écologique » à moins de 5% par rapport à un programme « classique » respectant la réglementation en vigueur. De plus, Terra Natura® bénéficie d'une TVA réduite à 5,5% sous conditions d'éligibilité. **L'objectif : proposer une réalisation « verte » à un prix maîtrisé.**

Terra Natura®-Le Bourget s'inscrit également dans la politique actuelle de dynamisation de la ville : fin 2012, ses 85 appartements du studio au 4 pièces ainsi qu'une médiathèque intercommunale en pied d'immeuble viendront s'implanter en hyper centre-ville, à deux pas de la mairie et à proximité immédiate du nouveau marché couvert, des commerces, des écoles, des services, des transports (RER B à 400m) et des autoroutes A1 et A86.